

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Blagnac (31700)

Premier tour

– le 10/03/2020 –

Action n°1

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération comme proposé sur <https://velomax.2p2r.org/>.

Le site Velomax contient des propositions précises pour Blagnac sous la forme de 11 itinéraires cyclables qui permettront d'irriguer toute l'agglomération par des aménagements continus, lisibles et confortables et présentant un véritable saut qualitatif.

Certains de ces axes ne pourront être aménagés qu'avec la suppression de stationnement automobile ou la mise à sens unique.

Etes-vous favorable à la création de ce réseau réalisé en concertation réelle avec les cyclistes ? Etes-vous prêt à redistribuer l'espace en faveur du vélo partout où cela sera nécessaire pour faire passer les aménagements cyclables ? Quel budget pour ce réseau cyclable ? Quel calendrier ?

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

Notre liste oeuvrera pour donner toute sa place au système Alternatif (transport en commun, modes actifs) au détriment du système "Voiture".

En tant que référent 2P2R sur Blagnac pendant de longues années et acteur dans l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable, nous mettrons en place le plus rapidement possible ces changements. Nous essaierons d'avoir un budget dédié à la création/rénovation d'axes cyclables en complément du budget de Toulouse Métropole notoirement insuffisant pour insuffler un vrai changement de paradigme.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Réseau :

Pour réaliser cette action, nous lancerons le premier appel à projet pour que les citoyens, les associations et tous ceux qui le souhaitent puissent participer au diagnostic et aux propositions. Ce groupe pourra disposer des expertises nécessaires. Le travail déjà effectué par 2P2R sera ainsi approfondi et le cas échéant amendé par les apports d'autres techniciens et citoyens. Redistribution de l'espace :

Favorable en prenant en compte les contraintes des autres modes doux et notamment les piétons.

Budget :

Nous proposons de consacrer 20% des enveloppes voirie de la Métropole, soit 3,6 millions d'€ pour le mandat, auxquels s'ajoutent les budgets propres de la Métropole.

Calendrier :

Programmation pluriannuelle en fonction des priorités définies par un groupe de travail

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

Notre liste oeuvrera pour donner toute sa place au système Alternatif (transport en commun, modes actifs) au détriment du système "Voiture".

En tant que référent 2P2R sur Blagnac pendant de longues années et acteur dans l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable, nous mettrons en place le plus rapidement possible ces changements. Nous essaierons d'avoir un budget dédié à la création/rénovation d'axes cyclables en complément du budget de Toulouse Métropole notoirement insuffisant pour insuffler un vrai changement de paradigme.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

La commune accuse un énorme retard dans le développement des infrastructures dédiés aux cyclistes. Nous définirons quelles sont les priorités avec tous les acteurs et usagers.

L'expérience terrain des associations sera un plus grâce à toutes les études et projets.

Nous prévoyons de revoir le schéma de circulation dans Blagnac ce qui nous permettra de mieux intégrer les attentes des cyclistes. Le partage de l'espace en mode mixte piétons/cyclistes applicable là où il est possible et ainsi créer des zones en adéquation avec un retour de la nature dans le paysage urbain.

Il y aura des pistes réservées mais dans les espaces partagés nous tenons à ce que les cyclistes puissent circuler en toute sécurité

Le budget nécessaire à la réalisation de notre projet « vélo » ne sera pas un frein car c'est au contraire l'un des moteurs de notre programme que de développer ce mode de déplacement. Ce projet comprend également l'installation de stations de vélo en libre service à proximité immédiate des stations de tramway par exemple.

Action n°2

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines notamment :

1/ Création d'une passerelle piéton et vélo sur la Garonne au niveau des Quinze Sols reliant Blagnac / Beauzelle et la base de loisir de Sesquières / Toulouse nord.

Comme proposé dans le SDCA, cet aménagement ambitieux permet la réalisation d'une voie cyclable REV (Réseau Express Vélo) permettant de rejoindre toute la zone Toulouse nord (Fenouillet, Aucamville, Sesquières, Glacière, Lalande, Trois-Cocus, Borderouge,...) jusqu'à la route de Cornebarrieu à Blagnac en passant par des zones d'études, Lycée Saint Exupéry et IUT Toulouse Blagnac ainsi que le centre commercial.

2/ Dans le cadre du projet Grand Parc Garonne, création d'un itinéraire cyclable rive gauche de la Garonne entre le vieux pont de Blagnac et boulevard Richard Wagner via la création d'une passerelle à l'embouchure du Touch au niveau du pont autoroutier A621 (Liaison Blagnac Ancely).

3/ Engagements fermes pour la réalisation rapide de la voie verte du Touch qui consiste en des aménagements vélos piétons entre l'embouchure et Saint Martin du Touch. Cette voie dédiée aux vélos et piétons ouvre un nouvel espace nature, balade et détente au cœur de nos quartiers.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ces 3 points. Nous ambitionnons également de créer le Grand Parc Naturel des Quinze Sols en supprimant la piste de 4X4 et en délocalisant le centre de tir et d'aéromodélisme. Nous prévoyons également d'aménager la voirie afin d'y créer un réseau cyclable et piéton pour accéder à ce Parc en toute sécurité.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Passerelle piéton :

Oui mais il faut déterminer le positionnement en fonction de la traversée de la Garonne et de la stabilité des berges. En tout état de cause, la passerelle serait à l'image l'usage des vélos et des piétons.

- La passerelle sur le Touch / Grand parc Garonne figure dans notre programme

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ces 3 points. Nous ambitionnons également de créer le Grand Parc Naturel des Quinze Sols en supprimant la piste de 4X4 et en délocalisant le centre de tir et d'aéromodélisme. Nous prévoyons également d'aménager la voirie afin d'y créer un réseau cyclable et piéton pour accéder à ce Parc en toute sécurité.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

La mise en place de ce réseau devra se faire en collaboration avec les villes et villages voisins afin de mettre en place les meilleures connexions entre réseaux.

La création d'une passerelle est une attente et figure dans nos propositions et nos projets à mettre en place rapidement.

Nous avons à cœur de mettre à disposition des Blagnacais un réseau de pistes cyclable homogène complet et sûr qui incite à utiliser ce mode de déplacement.

Action n°3

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Notamment :

1/ Autorisation et aménagement cyclable de la route de Grenade pour circuler sur la voie du tram entre Rue Guyenne et place du Relai en direction du nord. Il est urgent d'autoriser et d'aménager cette portion pour résorber cette discontinuité sur un axe cyclable majeur de Blagnac.

2/ Reconfiguration de l'axe Avenue des Muriers / Avenue des Pins pour réinsérer une piste cyclable en continuité de celle de l'avenue du Parc et afin de desservir les nombreux équipements municipaux du secteur (écoles, patinoire, stade,...)

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ces 2 points.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Plate-forme du tram :

L'autorisation d'utilisation des voies du tram par les vélos est très dangereuse. Il faut plutôt étudier une solution alternative

Plate-forme du tram :

L'autorisation d'utilisation des voies du tram par les vélos est très dangereuse. Il faut plutôt étudier une solution alternative en dédiant un côté pour la piste cyclable et l'autre aux piétons.

Reconfiguration :

Il faut résorber les discontinuités sur cet axe qui existe déjà

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ces 2 points.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Concernant l'aspect d'autoriser la circulation sur les voies du tramway, il serait facile à mettre en place mais également dangereux et nécessiterait beaucoup de discipline et de prudence. Les cyclistes ne sont-ils pas soumis aux mêmes règles que les automobilistes et ne doivent pas circuler avec un téléphone ou des écouteurs les empêchant d'entendre ce qui se passe autour d'eux. Cette porte, comme aucune autre n'est fermée, nécessite réflexion et analyses, mais nous ne souhaitons pas mettre le moindre cycliste en danger.

Pour les Blagnacais, nous avons à cœur de ne pas négliger l'aspect sécurité.

Nous allons créer de nouvelles pistes et résorber les nombreux points noirs qui existent toujours mais également terminer les jonctions où résident encore des discontinuités.

Action n°4

Revoir les plans d'aménagements routiers : Limitation à 70 km/h de tous les axes rapides traversant la commune afin de limiter la pollution et les nuisances sonores.

Quelle est votre position par rapport aux projets purement routiers du PARM ? Et en particulier sur le nord ouest Toulousain ?

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

Nous avons pour ambition de faire de Blagnac une ville modèle en matière de déplacement actif.

Nous sommes opposés au projet purement routier du PARM qui ne fera qu'amener encore plus de voitures sur Blagnac. Nous avons pour ambition d'inciter les citoyen.nes à changer leurs habitudes de transport en leur proposant un réseau de transports en commun (bus, tram, navette électrique, ...) plus performant et en site propre ainsi qu'un réseau cyclable continu et sécurisé. De plus, nous envisageons d'utiliser les parkings déjà existants (MEET, Sesquières, ...) en parkings intermodaux pour faciliter les accès dans Blagnac aux système Alternatif.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Oui, favorable aux 70km/h, notamment pour améliorer la sécurité et la fluidité

PARM. Ce plan est un plan routier qui ne doit pas consommer en totalité les budgets même si nous sommes favorables au prolongement de la 902 et au pont sur la Garonne. Il faut donc un budget métropolitain propre pour le réseau cyclable qui doit demeurer ambitieux

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

Nous avons pour ambition de faire de Blagnac une ville modèle en matière de déplacement actif.

Nous sommes opposés au projet purement routier du PARM qui ne fera qu'amener encore plus de voitures sur Blagnac. Nous avons pour ambition d'inciter les citoyen.nes à changer leurs habitudes de transport en leur proposant un réseau de transports en commun (bus, tram, navette électrique, ...) plus performant et en site propre ainsi qu'un réseau cyclable continu et sécurisé. De plus, nous envisageons d'utiliser les parkings déjà existants (MEET, Sesquières, ...) en parkings intermodaux pour faciliter les accès dans Blagnac aux système Alternatif.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

La limitation de vitesse sur certains axes sera rapidement mit en application avec d'autres ouvrages afin de réduire les nuisances sonores et la pollution de l'air.

Le PARM est un projet ambitieux mais également couteux.

Mais il n'y a pas que l'automobile, des budgets doivent aussi être dégagés pour les modes de transports collectifs, alternatifs et complémentaires.

C'est de ce levier que nous user afin de ne plus faire de la voiture le mode de transport privilégié

Action n°5

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Nous proposons que l'ensemble de la voirie de Blagnac soit limité à 30 km/h, hors voies rapides. Outre ses nombreux avantages (pollution, bruit, sécurité), cela permet aussi de réduire le trafic induit par les optimiseurs d'itinéraire comme Waze.

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalement, partiellement ? A quelle échéance ?

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point. Le plus rapidement possible.

Nous envisageons également d'interdire les accès aux rues du Centre de Blagnac aux non-résidents pour éviter la congestion de toutes les petites rues menant au Vieux-Pont de Blagnac et les pollutions générées aux abords des habitations et des écoles en cas de bouchons sur les rocadés.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Favorable aux 30km/h totalement immédiate qui terminera les actions déjà engagées

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point. Le plus rapidement possible.

Nous envisageons également d'interdire les accès aux rues du Centre de Blagnac aux non-résidents pour éviter la congestion de toutes les petites rues menant au Vieux-Pont de Blagnac et les pollutions générées aux abords des habitations et des écoles en cas de bouchons sur les rocadés.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

De nombreux axes peuvent immédiatement faire l'objet d'une limitation à 30km/h, c'est un projet global de la redistribution et/ou le partage des espaces et la création de nouveaux. A mettre en application avec le nouveau schéma de circulation.

Action n°6

Transformer en zone piétonne l'hyper centre de Blagnac par la suppression de 100 places de parking en voirie autour du nouveau parking souterrain. Ceci permet de renforcer l'attractivité de notre hyper centre en mettant en valeur notre ville et ses commerces.

Ceci implique la transformation de l'hyper centre en zone de rencontre et la suppression du stationnement sur les rues Pasteur, Lavigne, le Boulevard Jean Rivet et le Boulevard Firmin Pons.

Etes-vous favorable à mettre en place cette mesure ? Totalemment, partiellement ? A quelle échéance ?

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point. Le plus rapidement possible.

Nous voulons sanctuariser le centre de Blagnac et le rendre aux piétons et aux cyclistes. Nous envisageons d'utiliser le parking souterrain de la place des Arts, véritable aspirateur à voitures, comme stationnement résident. Et donc de reprendre de l'espace en surface pour les réattribuer aux modes actifs.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

La piétonisation ne doit pas être brutale. Il faut proposer des actions de sensibilisation progressive pour que les parties prenantes adhèrent à cette démarche, notamment le commerce de proximité qui ne doit pas pâtir de ce changement.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point. Le plus rapidement possible.

Nous voulons sanctuariser le centre de Blagnac et le rendre aux piétons et aux cyclistes. Nous envisageons d'utiliser le parking souterrain de la place des Arts, véritable aspirateur à voitures, comme stationnement résident. Et donc de reprendre de l'espace en surface pour les réattribuer aux modes actifs.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

La piétonisation de l'hyper centre ne pourra se faire qu'après la mise en place et l'adaptation des transports collectifs qui manquent cruellement.

Nous prendrons éventuellement exemple sur d'autres villes afin de mettre en place les meilleures solutions ou en mettrons d'autres plus innovante en œuvre.

La diminution de la circulation automobile dans l'hyper centre se fera également par la mise à disposition de services publics annexes dans d'autres quartiers.

Il nous faudra adapter tout cela progressivement afin de satisfaire tous les Blagnacais, ne pas lancer des chantiers en ville après des années de travaux incessants.

Notre centre ville doit rester attractif, dynamique et un lieu de rencontre de tous, sans condamner les commerces de proximités.

Notre hyper centre évoluera durant notre mandat afin de ramener calme, qualité de vie et bien être pour tous.

Action n°7

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons de transformer toutes les rues menant aux écoles en "Rue sans voiture" et de favoriser l'accès à ces écoles, ainsi qu'à tous les centres sportifs, culturels et administratifs, aux modes actifs.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Pas de suppression, mais favoriser par l'aménagement des abords les modes alternatifs et encourager vélobus et pédibus, pose minute pour les vélo-charettes.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons de transformer toutes les rues menant aux écoles en "Rue sans voiture" et de favoriser l'accès à ces écoles, ainsi qu'à tous les centres sportifs, culturels et administratifs, aux modes actifs.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

La suppression immédiate et brutale n'est pas envisageable, il est également nécessaire de changer les habitudes, évoluer, s'adapter

Cela passera par l'incitation à l'usage des transports collectifs, avoir recours et généraliser le pédibus, réaménager l'espace, une progression en douceur

en s'adaptant à l'avance sur les actions précédentes

Action n°8

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Création ou ajout de place parking vélo sécurisées notamment :

- parking place des Arts
- vieux pont de Blagnac,
- avenue Général De Gaulle où il y a des cabinets médicaux.

De manière plus générale, création ou augmentation du nombre d'arceaux vélo proche des commerces/ restaurants/ cabinets médicaux dans tous les quartiers de Blagnac.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Et également devant les salles de réunion municipales où nous avons eu la désagréable surprise de nous faire voler 3 vélos durant une réunion de travail de notre liste !

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Déjà engagé. Sur la base de la cartographie des emplacements et des besoins poursuivre les implantations pour les usagers

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Et également devant les salles de réunion municipales où nous avons eu la désagréable surprise de nous faire voler 3 vélos durant une réunion de travail de notre liste !

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Nous allons créer des zones de stationnement sécurisé pour vélo, en nombre suffisant. A mettre en place en adéquation avec les attentes et les lieux que les associations ont déjà référencés. Des zones pour des arrêtes de plus courtes durée dotées d'arceaux verront également le jour, à proximités des commerces et services.

Action n°9

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Oui, progressivement.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Les routes et rues de notre ville doivent être sûres pour tous.

Le marquage de certains passages piétons ne sont pas bons, d'autres à réaménager et ainsi au fil de ces réaménagement créer ces espaces lorsque le besoin est nécessaire

Action n°10

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Je déplore que l'on ait recours à une prime financière face à un sujet de société. Faut-il encourager les primes ou privilégier la pédagogie ? Cela dit, nous avons déjà proposé le système vélo Blagnac : mise à disposition gratuite de vélo pendant 6 mois. Faire de la journée "Allons y autrement" réservée aux municipaux une journée pour toutes tes entreprises et tous les blagnacais

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Il est évidemment difficile de dédier une aide à l'achat d'un vélo (à étudier pourquoi pas pour les plus nécessiteux)

Nous avons de nombreux projets à financer et d'autres actions pour inciter à utiliser le vélo comme la création de postes « velib »

Action n°11

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Oui, en élargissant aux adultes.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Oui mais nos rues doivent également être sûres pour tous les cyclistes petits et grands

Action n°12

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous sommes d'ailleurs la seule liste à publier une photo de groupes avec nos vélos qui sont utilisés par un grand nombre de colistiers.ères pour se déplacer et pas uniquement pour une manifestation de promotion !

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Oui, y compris dans les déplacements piétons comme le fait le maire aujourd'hui.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous sommes d'ailleurs la seule liste à publier une photo de groupes avec nos vélos qui sont utilisés par un grand nombre de colistiers.ères pour se déplacer et pas uniquement pour une manifestation de promotion !

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Bientôt, L'hyper centre sera plus agréable et donc je n'aurai qu'une envie, me déplacer sans stress à vélo comme de plus en plus de mes administrés

Action n°13

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons également d'inciter financièrement les entreprises en réduisant leurs taxes à promouvoir le système "Alternatif" à partir de la part modale des déplacements.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Pour les agents municipaux application des dispositifs de la Loi Mobilité aux agents

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons également d'inciter financièrement les entreprises en réduisant leurs taxes à promouvoir le système "Alternatif" à partir de la part modale des déplacements.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

A voir avec la loi "mobilité" aux agents

Action n°14

Créer une "journée sans voiture".

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous essaierons d'ailleurs de créer cette journée sans voiture un samedi afin de privilégier le système Alternatif pour se rendre notamment au marché de la place des Arts.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Journée sans voiture oui le jour de la Fête de la mobilité et de la nature.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous essaierons d'ailleurs de créer cette journée sans voiture un samedi afin de privilégier le système Alternatif pour se rendre notamment au marché de la place des Arts.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Nous avons prévu la création de journées mensuelles « sans voitures »

Action n°15

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons d'ailleurs de créer une brigade de l'environnement pour sensibiliser puis verbaliser, comme c'est déjà prévu dans la loi, tous les auteurs de ces méfaits (papiers ou mégots jetés sur la voie publique, déjections canines non ramassées, stationnement illicite, dégradation de biens publics, ...)

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Déjà engagé mais avec les limites des effectifs de police.

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

En accord complet avec ce point.

Nous envisageons d'ailleurs de créer une brigade de l'environnement pour sensibiliser puis verbaliser, comme c'est déjà prévu dans la loi, tous les auteurs de ces méfaits (papiers ou mégots jetés sur la voie publique, déjections canines non ramassées, stationnement illicite, dégradation de biens publics, ...)

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Il y aura davantage d'agents dans nos rues, souvent à vélo et ils pourront agir afin de fluidifier la circulation des vélos et ainsi assurer les sécurité (sans risque de devoir utiliser la chaussée par exemple)

Les usagers pourront également signaler ces stationnements illicites et gênants par l'application destinés à tous les Blagnacais

Commentaires généraux

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

Un des 3 piliers de notre liste est l'écologie.

Nous nous engageons à prioriser le système « Alternatif » (transports en commun, covoiturage, vélo, marche, ...) par rapport à ce système d'autosolisme, individuel, polluant, stressant et coûteux pour tous. Notre objectif, avec la participation de toutes et tous, sera de doubler la part modale de ce système Alternatif durant notre mandat.

Joseph Carles (Blagnac avec vous)

Pas de commentaire

Gaël Dureau (Blagnac Citoyenne, Ecologique et Solidaire)

Un des 3 piliers de notre liste est l'écologie.

Nous nous engageons à prioriser le système « Alternatif » (transports en commun, covoiturage, vélo, marche, ...) par rapport à ce système d'autosolisme, individuel, polluant, stressant et coûteux pour tous. Notre objectif, avec la participation de toutes et tous, sera de doubler la part modale de ce système Alternatif durant notre mandat.

Marc Pozza (Pour les Blagnacais)

Pas de commentaire